

Document de travail de l'Assemblée Nationale sur le projet de loi organique visant à créer la cinquième branche de la sécurité sociale. Ce document est à caractère consultatif et ne constitue pas une recommandation de l'Assemblée Nationale. Il est destiné à servir de base à la réflexion et à la discussion des députés et des sénateurs. Les propositions de loi sont soumises à l'Assemblée Nationale et peuvent être adoptées, modifiées ou rejetées. Les décisions de l'Assemblée Nationale sont publiées au Journal Officiel de la République Française.

Créer une cinquième branche de la sécurité sociale sans prévoir son financement serait une provocation faite aux seniors

11 juin 2020

Du 15 au 19 juin 2020 l'Assemblée Nationale va examiner le projet de loi organique visant à créer la cinquième branche de la sécurité sociale. Adédom salue cette avancée...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://adh.asso.fr/actu-adedom/creer-une-cinquieme-branche-de-la-securite-sociale-sans-prevoir-son-financement-serait>

Liens

[1] <https://adh.asso.fr/actu-adedom/creer-une-cinquieme-branche-de-la-securite-sociale-sans-prevoir-son-financement-serait>